



COMPIEGNE LE 29/01/2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Après l'échec de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) du 11 et 20 janvier 2011, les salariés (e) de CHANEL Parfums-beauté du site de Compiègne avec leurs Syndicat CGT ont décidé de rentrer dans l'action et grève reconductible à compter du mardi 1^{er} février 2011.

Après un premier coup de semonce le 17 décembre 2009 au siège social (250 personnes), suite à la politique salariale désastreuse sous couvert de la crise, les salariés (e) sont déterminés à poursuivre en ce début d'année 2011, pour crier leur colère suite aux résultats exceptionnels et sans précédents de l'entreprise et les piètres résultats de la NAO.

En outre, viennent se greffer des conditions de travail de plus en plus laborieuses, des effectifs toujours en berne dans les secteurs de la production, un manque certain d'humanité de la hiérarchie pour ne pas dire un mépris certain.

Face à cela, l'appel à la grève reconductible et sous toutes les formes était inéluctable. Trop c'est trop...Et pourtant...L'argent coule à flot chez CHANEL.... Seulement pour les actionnaires et les cadres dirigeants !

Des dividendes qui explosent en 2011 (300 Millions €) et 2,7% pour les salaires. Pour un salarié (e) payé à 1800€ brut, ceci fera 48,6 €. Que les actionnaires s'amuse...

Ce n'est pas non plus quelques augmentations de primes qui vont faire baisser la pression. De plus, une charge de travail accrue et continue sur les salariés, un accroissement récurrent de la productivité, les précaires de plus en plus nombreux, la souffrance au travail en augmentation sensible, les arrêts de travail pour maladie grimant à la vitesse grand V.

Cette soit disant belle image n'est qu'un leurre, une véritable poudre aux yeux. Nous ne pouvons plus rester muets face à toutes ces problématiques.

Il est temps que la Direction d'Entreprise arrête de nous écouter. Il faut qu'elle nous entende.

